

# SHEVA

## Compte-rendu de CA

Conseil d'administration du 04/11/2008



Lieu : Ecole Vétérinaire

Date : le 04/11/2008

### Présents :

Jean-François LASSALLE  
Anne BOISSON-SCHALLER  
Catherine BOISSON-VIDAL  
Alexis JOCH  
Jean-Pierre OZANNE  
Mathilde BIARD (SECEVA)\*

Michaël PILCZER  
Erwan HIGNETTE  
Catherine LAROCHE  
Arnaud SAZY  
Marine TRUFFERT (SECEVA)\*  
Anne PROUT (SECEVA)\*

\* La SECEVA est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA, des reprises leurs sont dédiées le jeudi après-midi.

### Absents excusés :

Robert MORAILLON  
Gilles THOMAS  
Catherine DOUVIN

---

## Ordre du jour :

- 1°) L'organisation opérationnelle / Le bureau / Le CA
- 2°) Visite Ministérielle
- 3°) Terrasse
- 4°) Points divers

En préliminaire, le Conseil d'Administration procède à l'élection de son bureau.

Sont élus à l'unanimité des présents :

- à la fonction de Président : Jean-François LASSALLE (reconduit)
- à la fonction de Vice-président : Michaël PILCZER
- à la fonction de Trésorière : Anne BOISSON-SCHALLER (reconduite)
- à la fonction de Secrétaire Général : Erwan HIGNETTE

### 1°) Organisation opérationnelle du CA :

L'ensemble du personnel, sous la responsabilité de Cédric BRIAND directeur de la SHEVA, doit pouvoir gérer les affaires courantes, de manière autonome, dans un cadre fixé par le Conseil d'Administration (budgets, domaines de compétence, ...).

Cédric BRIAND, doit informer le CA, en cas d'impossibilité ou de difficulté à assurer sa mission.

Le Directeur est juridiquement sous la responsabilité du Président. Le président est assisté du bureau, qui rend compte au CA. Aussi, un point régulier, tant au niveau des décisions à prendre qu'au niveau de l'état d'avancement des dossiers en cours, sera présenté à chaque réunion de CA.

Des référents, élus ou non au CA, prendront en charge les dossiers correspondants à leur domaine de compétences (ex : Catherine LAROCHE assure le rôle de référent concernant les projets d'architecture et d'aménagement).

Le CA a pour mission une réflexion « à long terme » sur le devenir de la SHEVA, ainsi qu'un rôle de contrôle et d'éthique sur la gestion du club. L'ensemble du personnel, sous la responsabilité de Cédric BRIAND, assurant au quotidien le bon fonctionnement de l'association.

Pour ce faire, les séances du CA auront lieu la deuxième semaine du deuxième mois de chaque trimestre, afin de pouvoir présenter un arrêté des comptes du trimestre passé.

Un point financier sera présenté lors de chaque séance, ainsi que l'état d'avancement concernant des sujets de fond (perspectives d'avenir de la SHEVA, ...), traités en commissions restreintes entre deux réunions du CA.

Jean-François LASSALLE se charge de rédiger et de présenter pour le prochain CA, une charte de fonctionnement qui sera validée par le CA.

Relation entre les adhérents de la SHEVA et les membres du Conseil d'Administration : les photos des membres du Conseil d'administration seront diffusées, afin de permettre un contact plus aisé. Une adresse mail est également à disposition : ca@sheva.fr.

### 2°) Visite Ministérielle.

A l'occasion de l'inauguration du CRBM (bâtiment mitoyen de la SHEVA), Monsieur BARNIER (Ministre de l'Agriculture) et de Madame PECRESSE (Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) ont quitté le parcours prévu, pour visiter la SHEVA. Ils ont eu un discours très positif sur notre association, soulignant devant les officiels présents (Maire de Maisons-Alfort, Directeur de l'ENVA,...), l'intérêt et la rareté d'un centre sportif de cette envergure au sein d'une école d'enseignement supérieur, en région Ile de France.

A la suite de cette rencontre, Jean-François LASSALLE a envoyé un courrier au Maire de Maisons-Alfort, lui demandant un rendez-vous pour aborder les volontés de développement de la SHEVA, et les aides qui pourraient être apportées par la mairie. Un rendez-vous devrait avoir lieu dans le courant du mois prochain.

Un courrier aux deux ministres sera également envoyé, afin de les remercier de leur visite.

La SHEVA n'avait pas été prévenue de cette visite officielle. J-F LASSALLE en ayant fait la remarque à la direction de l'école, celle-ci a indiqué que ce type d'informations serait dorénavant transmis systématiquement à la SHEVA.

3°) Présentation du projet de Terrasse :

Une présentation du projet de terrasse a été faite en séance : la taille de cette terrasse, sa forme et les équipements de confort qui y seront associés restent à définir, les 3 devis obtenus étant hors-budget. Une nouvelle étude plus réaliste est donc entreprise, pour une réalisation dans les meilleurs délais. Cependant les entreprises contactées demandent toutes un délai minimum de deux mois avant le début des travaux, leurs plannings étant très chargés.

4°) Points divers – Demandes de remboursements :

Arnaud SAZY est chargé de l'élaboration de la carte de vœux de la SHEVA. La liste des contacts : fournisseurs, officiels, ... doit être mise à jour.

*Remboursements :*

Après examen au cas par cas, et en application du règlement intérieur de la SHEVA, le Conseil d'administration a statué sur les demandes de remboursement suivantes :

- TREMOUREUX : Pas de remboursement
- FERDI : Pas de remboursement
- NICOLAS : Remboursement intégral
- BESSE : Remboursement total hors cotisation
- ANTOINE : Remboursement total hors cotisation
- ANNIEL : Remboursement total hors cotisation
- MAUPETIT : Remboursement, hors cotisation et 1<sup>er</sup> trimestre
- ANSARY : Le remboursement, hors cotisation et 1<sup>o</sup> trimestre, se fera sur présentation d'une attestation de l'employeur.

Le Secrétaire: Erwan HIGNETTE

Le Président : Jean-François Lassalle

